



Déclaration CGT au CSE-C du 8 septembre 2020

Depuis le début de la crise sanitaire la CGT a démontré sa volonté farouche de protéger la santé des salariés face à cette épidémie de COVID 19. Elle est d'ailleurs une des premières à demander l'application d'un protocole sanitaire stricte afin de protéger l'ensemble des salariés de Médiapost.

Dans ce contexte la CGT est étonnée de l'appétence exacerbée de la direction à faire respecter les règles sanitaires en matière de réunion des différentes instances. En effet sous couvert des nouvelles mesures édictées par le gouvernement la direction modifie, à sa guise, l'organisation de ces réunions.

Cet intérêt soudain autant qu'inattendu nous fait poser quelques questions sur les réelles intentions à l'origine de ces décisions.

Dans le passé, par de nombreuses fois les conditions de travail, la santé et la sécurité des salariés ont été portées par la CGT sans que la direction n'en tienne réellement compte dans ses actes en ne faisant que peu de cas de nos alertes et de nos propositions.

Effectivement les différentes économies réalisées sur les déplacements et les heures des élus sont des plus « alléchantes » ! C'est cette même volonté de « fermer les robinets » qui amène la direction à avoir certains comportements inacceptables tels que le fait de demander aux managers de ne plus rémunérer, pour les distributeurs, les ¼ d'heure de chargement supplémentaires ou encore de refuser les dépassements de temps d'assemblage.

Mais bien plus récemment la direction est allée plus loin en demandant aux managers d'inciter les distributeurs à « mutualiser » leurs tournées au mépris de la Convention Collective, de la mesure Unilatérale. Pire la Direction contourne le principe « même » de la poignée à 500 gr et « fait fi » du refus unanime des OS de signer le projet d'accord sur la poignée à 700 gr et le parcours unique !

Dès lors, nous, membres de la CGT exigeons que, malgré le contexte la direction ne fasse prévaloir ses intérêts économiques sur l'intérêt des travailleurs. Nous, élus de la CGT, exigeons que direction respecte enfin la Convention Collective, les accords, la volonté exprimés des salariés et les textes qu'elle a elle-même édictés telle la mesure unilatérale.

A cet effet la CGT demande expressément que la direction installe et respecte le dialogue social qu'elle doit à l'ensemble de ses effectifs et à ce titre « ne prenne ses décisions » au mépris des élus. Enfin la CGT réclame que la direction respecte ses salariés en élaborant une politique sociale digne de ce nom.

Le 8 septembre 2020